

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1) Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous louée.
- 2) La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du versement d'un acompte (30 % du montant du séjour)
- 3) En l'absence de message télégraphié du campeur ou locataire, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.
- 4) En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :
 - les frais de location,
 - à titre d'indemnité de rupture du contrat :
 - a) un montant égal à 30 % du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de l'arrivée,
 - b) un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
 - c) Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception de l'annulation, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue. (Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation). Si la réservation est effectuée par CB, le solde sera prélevé sur cette même carte.
- 5) Le montant du séjour est intégralement payable un mois avant le jour de l'arrivée.

Une caution de 300 € est demandée ; elle vous sera restituée le jour de votre départ après l'inventaire et constat du bon état des lieux ainsi que sa propreté.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- 6) L'assurance annulation est facultative. Elle vous permet le remboursement des frais encourus en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipés pour des raisons indépendantes de votre volonté.
- 7) Le camping le clos de la chaume dégage toute responsabilité en cas de vols ainsi que les dommages sur autrui et sur le matériel du locataire causés par un tiers.
- 8) Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou même locatif.
- 9) Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

10) Mode de paiement : par chèque bancaire ou postal à l'ordre du camping le clos de la chaume, carte bancaire, chèques vacances, prise en charge vacaf, espèces .

11) Les tribunaux de Saint Die des Vosges sont seuls compétents en cas de litige.

12) la taxe de séjour est incluse pour les locations, elle est à régler ou est incluse suivant les forfaits et dates choisies en camping. (0.60€ / personne de plus de 7 ans / par nuit).

13) D'une part, les réductions de 5% pour un séjour de 14 nuits et 10% pour un séjour de 21 nuits sont applicables aux réservations effectuées par courrier uniquement ou aux arrivées last minute sans réservation au préalable. D'autre part, les offres spéciales sont non cumulables.

14) Les tickets WIFI vendus à la Réception ou en ligne peuvent fonctionner sur 2 appareils, mais en non simultané sr tous les emplacements du camping. Il existe une zone gratuite sur le camping (aire de jeux/ salle de jeux) limitée à 30 mn toutes les 6 h entre 09h00 et 21h00 pour 1 appareil.

15) les caravanes double-essieu ne sont pas autorisées dans le camping.

16) En cas d'annulation d'événements dans la Région, les réservations resteront maintenues et ne seront pas remboursées par le camping.